



Comment divorcer sans faire une demande classique

Par **zirtake**, le **05/11/2009** à **14:04**

Bonjour, il y a une nouvelle loi qui existe, enfin je crois, que si un des deux conjoints quitte de domiciles conjugale 2 ans après le divorce est prononcé. Est-ce exacte et si ce n'est pas le cas, comment fait exactement ? merci

Par **fabienne034**, le **05/11/2009** à **14:41**

Bonjour, le départ sans crier gare est catastrophique, le mieux est un divorce amiable en rédigeant un protocole transactionnel pour tout savoir : <http://www.fbls.net/Divorceinfo.htm>